



Lille, le 28 janvier 2022

C. POIRET
Président du Département du
Nord

Objet : préavis de grève

Monsieur le président,

Conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, les syndicats SUD et CGT du Département du Nord déposent un **préavis de grève de 24h reconductible valable pour l'ensemble des agent-es et assfam de la DGaSol vendredi 4 février 2022 de 00h00 à 23h59.**

Votre exécutif et votre administration impose une réorganisation de la DGaSol sans aucune concertation et qui transforme profondément les missions, fonctions et métiers des travailleurs sociaux et médico-sociaux du Département et qui mettra à mal la prise en compte des besoins et l'accompagnement des populations.

Vous programmez ce projet à un Comité Technique dans moins d'une semaine dans la volonté de l'imposer rapidement. C'est inacceptable et contraire à votre discours prétendant une volonté de dialogue social.

Nos organisations exigent le retrait total du dossier de réorganisation de la DGaSol, la reprise des travaux et des débats concernant "l'UTPAS de demain" avec les agent-es et leurs représentant-es.

La remise à l'ordre du jour d'un Comité Technique concernant une éventuelle réorganisation de la DGaSol ne doit se faire que dans ces conditions là.

Recevez, Monsieur le président, nos salutations d'usage.

Pour SUD,
Olivier TRENEUL,
porte-parole.

pour la CGT,
Paul HEEMS,
secrétaire général.

pour FO,
Olivier MOREAU,
secrétaire général.